A CŒUR PATRIMOINE
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Au capital de 1000 euros
Siège social : 46 Avenue Charles De Gaulle
81600 GAILLAC
851 033 894 RCS ALBI

PROCES-VERBAL DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 AOUT 2024

La société MPMS, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 euros, dont le siège social est sis Chemin de Moncassin Lieu-dit Rieunier 81600 CADALEN, immatriculée au RCS d'ALBI 892 033 002, représentée par Madame Magali MATET son Président et propriétaire des 10 parts sociales composant le capital de la société A CŒUR PATRIMOINE, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1000 euros divisé en 10 parts sociales,

Décide

- de transférer le siège social du 46 Avenue Charles De Gaulle 81600 GAILLAC au 525 route de Senouillac – 81600 GAILLAC,

- de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social du 46 Avenue Charles De Gaulle 81600 GAILLAC au 525 route de Senouillac – 81600 GAILLAC, à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide en conséquence de modifier l'article 4 statuts comme suit :

« *ARTICLE 4- SIEGE SOCIAL*

Le siège social est fixé : 525 route de Senouillac – 81600 GAILLAC »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

La société MPMS
Madame Magali MATET



MM